URGENT AJAC et défaillant Nancy

Par **Pryde**, le **10/07/2014** à **20:00**

Bonjour,
Désolée pour le titre alarmiste. Je voulais capter votre attention, et je n'ai pas trouvé de forum approprié donc je poste ici par défaut.
Je viens d'avoir mes résultats de seconde session il y a 20 minutes.
Je suis de nancy, en common law, L2.
J'ai validé le premier semestre en intégralité, le deuxième je n'ai validé que l'anglais.
Problème: je suis défaillante sur une option de coeff 2 et j'ai une fonda qui n'est pas glorieuse (la moins gros coeff des trois). Tout le reste, je suis admise.
Sur l'ENT, je suis notée défaillante à l'année et pourtant ayant validé 1 + 0,5 semestre.

Pourriez-vous me renseigner sur ce qu'il me faudra repasser l'an prochain?
Je redouble tout, je redouble seulement les deux matières manquantes, ou bien je peux passer en AJAC?
Est-ce que le AJAC existe toujours à nancy, au fait?

Par **Pryde**, le **10/07/2014** à **20:02**

Précision: les deux matières qui posent problème sont celles du S4.
A vrai dire, sans la défaillance, je serais probablement passée.
J'ai 9,3 au S4.

Par **Dragon**, le **10/07/2014** à **22:44**

Bonsoir,

Je suis également à Nancy en L2 (droit) et j'ai également eu les résultats ahah! Eh bien tu devras repasser que les matières auxquelles tu as été ajournée si la compensation ne fonctionne pas!

A Nancy il est toujours possible de passer en AJAC mais c'est plus strict qu'avant ; renseigne-toi auprès de l'administration qui seront plus disposés à te répondre.

Bon courage en tout cas!

Par **Pryde**, le **10/07/2014** à **22:52**

Merci!
Et félicitations pour tes résultats, si ça se trouve je te connais j'en sais rien. Peu importe.
Bravo :)
Je pense que c'est la défaillance qui va leur poser problème, autrement (mais quelle conne!) j'aurais pu passer sans problème si je m'étais présentée...
La grève des trains, tout ça, c'est pas tombé au bon moment.

Je tente l'administration dès demain matin.

Par **Dragon**, le **10/07/2014** à **23:12**

Merci c'est gentil! Ah oui c'est vraiment dommage en effet, essaie devoir avec l'administration et expose-leur bien ta situation on sait jamais!

Par **Pryde**, le **10/07/2014** à **23:13**

On va voir si je plaide bien ma cause ou pas...

Edit: c'est passé... [smile36]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés